

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 126 (2018)

Artikel: "On a eu raison de bâtir serré..." : habiter le vignoble, au jour le jour et au cours du temps
Autor: Raymond, Denyse
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-954807>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DENYSE RAYMOND

« ON A EU RAISON DE BÂTIR SERRÉ... » : HABITER LE VIGNOBLE, AU JOUR LE JOUR ET AU COURS DU TEMPS

Par l'étagement de ses terrasses, le vignoble de Lavaux se présente lui-même comme un édifice. Les villages constituent une « architecture dans l'architecture ». Ils font partie intégrante de l'image que Lavaux suscite dans notre esprit. Ainsi, au cœur des vignes, Savuit, Aran, Grandvaux, Riex, Épesses, Rivaz occupent de légères ruptures de pente, afin que les constructions ne disputent pas à la vigne les coteaux bien exposés. Quelques hameaux se détachent des localités, comme les Crêts d'Épesses ou Lallex près de Grandvaux. Les rives du lac n'accueillent que Lutry, Cully, Saint-Saphorin, Villette et le hameau de Treytorrens. Les rares bâtiments isolés se dressent au cœur de grands domaines et font figure de maisons de maître, si ce n'est de petits châteaux. À la limite supérieure du vignoble, Chexbres et Chardonne disposent de davantage d'espace pour juxtaposer à leurs maisons vigneronnes des granges-écuries plus vastes.

Faufilons-nous dans les ruelles et découvrons l'implantation des bâtiments. Avec leurs étroites maisons contiguës groupées en îlots, les villages situés au cœur des vignes conservent un tissu urbain fort ancien, élaboré sans doute au cours du Moyen Âge. La présence d'éléments gothiques tardifs va dans ce sens. Des linteaux en accolade, des fenêtres à meneaux, avec quelques dates du XVI^e siècle, ont été conservés en place ou réintégrés lors de reconstructions. Les bâtiments prennent leur aspect actuel au cours des XVIII^e et XIX^e siècles. Les taxations de 1837-1838 et les documents cadastraux consultables aux Archives cantonales vaudoises donnent une idée de l'évolution du bâti à ces époques¹.

Les constructions en maçonnerie de pierres liées par un mortier de chaux tirent parti des matériaux locaux: le poudingue ou *greppe* disponible à l'est de Lavaux, abondamment utilisé pour les murs de vignes, et surtout la molasse qui permet de tailler des encadrements soignés. Des pierres plus dures pouvaient être amenées par le lac, en particulier depuis Meillerie (Haute-Savoie). Les tuiles plates provenant traditionnellement de tuileries du Jorat couvrent tous les toits. L'emploi du bois se limite aux charpentes et aux galeries.

¹ ACV, cotes Gb pour les plans cadastraux, Geb pour les taxations, Gf pour les cadastres.



Riex, rue Davel, les remplages gothiques d'une ancienne fenêtre restent visibles sur la façade.

DES MAISONS FONCTIONNELLES, À LA FOIS VIGNERONNES ET PAYSANNES

La maison abrite les locaux nécessaires au logement et au travail. Vu l'exigüité des parcelles construites, l'habitation s'élève au-dessus des caves et du pressoir. Presque chaque propriété, selon les cadastres, comporte également une « écurie et fenil » jusqu'au début du XX^e siècle.

En effet, le vigneron est aussi agriculteur. Sans prétendre à l'autarcie, il faut assurer sa subsistance et de nombreux jardins entourent les villages. À Saint-Saphorin, ils occupaient les terrasses sises entre les maisons et le lac avant la construction de la route cantonale en 1849 et de la voie ferrée en 1861. Ils apparaissent sur la superbe aquarelle qui accompagne le plan de 1694, confirmés par celui de 1828-1830 sur lequel ils sont représentés équipés de quelques serres². Les vigneronnes plantent encore des légumes entre les ceps des vignes familiales, mais ce « jardinage » est formellement interdit dans les vignes cultivées par les tâcherons, en particulier celles appartenant à des collectivités publiques³. La culture des céréales est attestée sur de vastes surfaces

² ACV, Gb 151/a/0 et Gb 151/e.

³ Richard Paquier, *Saint-Saphorin en Lavaux, relais romain, bourg médiéval*, Vevey: Éd. de l'Aire, 1981, p. 94.



Riex, grange-écurie accolée aux habitations.

au-dessus du vignoble, mentionnée par les statistiques de 1910⁴. Quelques greniers existent encore à Rivaz vers 1830, démolis dès 1850⁵. Chaque village s'est développé au bord d'un ruisseau qui fait tourner son moulin. Celui de Rivaz inclut une huilerie, celui d'Épesses un pilon à os, qui tous deux semblent encore en activité au XIX^e siècle. Un four communal est à disposition des habitants, les autorités désapprouvant les fours privés. Les premières boulangeries n'apparaissent qu'à la fin du XIX^e siècle⁶.

Des prés maintenant plantés de vignes s'étendent aux abords des villages, comme à Rivaz avec un lieu-dit « Au Pré Dessous »⁷. Les paysans-vignerons gardent une ou deux vaches et du menu bétail. Dans le courant du XIX^e siècle, ils se constituent en sociétés de laiterie pour rassembler leur lait et le transformer en fromage. À Rivaz, la société rassemble 45 propriétaires avec 78 vaches en 1821. Elle construit son propre bâtiment

⁴ Eugène Mottaz, *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud*, Lausanne: F. Rouge, 1914-1921.

⁵ ACV, Gf 150/5, f° 77 et 82.

⁶ Denyse Raymond, *Les maisons rurales du canton de Vaud, t. 2, Préalpes, Chablais, Lavaux*, Bâle: SSTP, 2002, (Les maisons rurales de Suisse, 17), pp. 120-126.

⁷ ACV, Gb 150/a, plan de 1828-1830.

vers 1850, sera dissoute en 1947⁸. À Saint-Saphorin, la dernière vache est mentionnée en 1943⁹. Quelques bœufs et mulets servent de bêtes de trait et de bât. Les chèvres et les moutons, qu'il est interdit de laisser errer dans les vignes, semblent disparaître vers 1900, alors que l'élevage des porcs est signalé jusque vers le milieu du XX^e siècle.

Les locaux d'exploitation forment de petits bâtiments insérés dans les espaces libres. Ils contiennent une écurie surmontée d'une grange accessible par une porte haute. Des exemples se lisent encore dans presque tous les villages, surtout à Rivaz. Beaucoup ont été transformés en habitations ou en garages. Lorsque l'étable est intégrée dans le bâtiment principal, il est difficile de la situer. En effet, les locaux changent de fonction selon les besoins. En 1838, les taxateurs observent à Rivaz « un pressoir voûté servant de cave et fenil »¹⁰. Les poulaillers et les clapiers, nécessaires à chaque famille, ne laissent de traces ni architecturales ni cadastrales.

Les villageois possèdent traditionnellement des prés au-delà de la Tour de Gourze, exploités en collaboration ou en copropriété avec des membres de leur famille et des paysans du Jorat, région où ils peuvent s'approvisionner en bois, en foin et en fumier. Dans leurs propriétés au-dessus du vignoble, certains disposent d'un petit bâtiment pour s'abriter lorsqu'ils travaillent toute la journée dans la région. Ce sont des *casards* du côté de Lutry, appelés plutôt *chalets* en direction du Mont-Pélerin¹¹.

Cette vie à la fois vigneronne et paysanne disparaît peu à peu dans la première moitié du XX^e siècle. Les maladies de la vigne, surtout le mildiou et le phylloxéra qui touchent Lavaux avant 1910, poussent les vigneronns à se spécialiser. Les nombreux traitements antiparasitaires à appliquer au cours de l'été empêchent de pratiquer en même temps l'agriculture. Des anciens se souviennent pourtant de cette pluriactivité : vers 1930, un vigneron-paysan de Rivaz, en plus de ses vignes vers le Monteiller, avait des prés aux Condémines au-dessus de Chexbres. L'été, il confiait une de ses deux vaches au Syndicat d'alpage de Naye-Sonchaux pour recevoir sa part de fromage en automne¹².

HABITER LA MAISON VIGNERONNE

Depuis la rue, une belle porte souvent cintrée conduit aux locaux viticoles. Le soubassement de la maison contient d'abord le pressoir. Le terme désigne aussi bien le local que l'installation. Chaque propriétaire dispose de la sienne, dont la technique évolue.

⁸ Denyse Raymond, *Les maisons rurales...*, *op. cit.*, pp. 143 et 353.

⁹ Richard Paquier, *Saint-Saphorin en Lavaux...*, *op. cit.*, pp. 101-102.

¹⁰ ACV, Geb 150, N° 97.

¹¹ Denyse Raymond, *Les maisons rurales...*, *op. cit.*, p. 147.

¹² Souvenirs d'Ernestine Nicollier-Ruchonnet, née en 1916 à Rivaz, vigneronne-paysanne devenue paysanne de montagne par mariage à Ormont-Dessus.

Au début du XIX^e siècle, les anciens systèmes en bois commencent à être modernisés. En 1837-1838, les taxateurs notent le cas écheant: «pressoir à vis en fer élève le prix de vente du bâtiment». Les lourdes tables de pressoir en granit apparaissent vers 1870 et sont utilisées jusque dans le courant du XX^e siècle, lorsque les pressoirs hydrauliques les relèguent au rang d'objets de décoration, dans le local du pressoir lorsque celui-ci devient un carnotzet, ou devant la maison servant de support à géraniums.

En général à l'arrière, plus ou moins intégrées au terrain selon la pente, les caves s'étendent parfois jusque sous les maisons voisines ou même sous la rue. Toutes ne sont pas voûtées, certaines le deviennent au cours du XIX^e siècle, selon les cadastres. Après avoir cédé la place aux cuves en ciment ou en acier, les tonneaux en chêne connaissent actuellement un renouveau chez certains vigneron-encaveurs¹³.

La plupart des habitations comptent deux étages. Le logement de la famille vigneronne se situe au premier. Quelques maisons conservent un escalier extérieur en pierre avec une balustrade en maçonnerie pleine. Le plus souvent, une porte rectangulaire, décorée d'une corniche moulurée, s'ouvre sur la rue, à côté de celle du pressoir. Une ouverture vitrée, le *beau-jour*, surmonte la porte pour éclairer le corridor. Celui-ci conduit à un escalier droit, près duquel peut se nicher le cabinet de toilette¹⁴.

On pénètre alors dans la cuisine située à l'arrière du bâtiment, parfois accompagnée d'un petit local à provisions, la *dépense*. Dans les anciens îlots, qui comportent rarement une cour intérieure, les cuisines sont donc peu éclairées. Dans un angle se trouve l'âtre. Un massif de pierres en surélève le foyer et la fumée s'échappe par la cheminée en maçonnerie, dont la hotte repose sur un cadre de fortes poutres. Au cours du XX^e siècle, l'âtre est d'abord remplacé par un fourneau-potager en fer, puis par une cuisinière électrique. La cuisine est munie d'un évier en pierre avec écoulement extérieur, surmonté ou non d'un petit réservoir, la pierre à eau, que l'on remplit en allant puiser à la fontaine.

Une ou deux chambres jouxtent la cuisine, chauffées par un fourneau en maçonnerie ou en plaques de molasse qu'on alimente depuis l'âtre de la cuisine. Un exemple daté de 1761 a été observé à Rivaz avant 1980 lors d'un relevé par des étudiants en architecture de Lausanne. Les murs des chambres reçoivent simplement un badigeon à la chaux, plus récemment des papiers peints. Des niches creusées dans l'épaisseur du mur font office de petits buffets. Les poutres soutenant le plafond sont quelquefois décorées d'une moulure sur les angles. Les fenêtres rectangulaires s'ouvrent vers la rue. Leurs encadrements en molasse présentent des tablettes plus ou moins moulurées

¹³ Denyse Raymond, *Les maisons rurales...*, op. cit., p. 126.

¹⁴ *Ibid.*, pp. 130-145



Rivaz, maison vigneronne cossue. Le large dôme servait à monter bois et ceps morts destinés au chauffage, directement de la rue au galetas.

et des linteaux dits délardés, c'est-à-dire légèrement arqués vers l'extérieur afin de laisser entrer davantage de lumière.

Entre éléments médiévaux et aménagements récents, les logements ont constamment été mis au goût du jour. En 1872 à Rivaz, le cadastre des bâtiments indique une augmentation de taxe pour une *ramure*, c'est-à-dire une charpente neuve, et donne exceptionnellement quelques détails pour les nouveaux aménagements intérieurs : « Au 2^e, deux chambres et corridor plafonné ; au 1^e, cuisine carrelée plafonnée, cheminée neuve, corridor carrelé et plafonné »¹⁵.

En haut d'un autre escalier droit, le deuxième étage abrite des chambres sans moyen de chauffage. Ce sont les « chambres des Savoyardes », en principe réservées au personnel saisonnier engagé pour les effeuilles et les vendanges.

Enfin l'on atteint les vastes combles, prévus comme entrepôt pour le bois. Les vieux ceps de vigne et les sarments mis en fagots servent à chauffer la chambre et à cuisiner. Vu l'étroitesse des escaliers intérieurs, la réserve de combustible est hissée directement depuis la rue à l'aide d'une corde et d'une poulie fixée au-dessus d'une porte

¹⁵ ACV, Gf 150/5, f° 123.



Sous-Riex, Au centre, l'entrée de l'habitation porte la date de 1835 avec les initiales du propriétaire François-Louis Palaz. Les portes des locaux viticoles sont aussi datées: celle du haut 1826, celle du bas 1838 avec une grappe et une serpette.

haute, percée dans le pignon lorsqu'il se trouve dégagé. Cependant, la majorité des bâtiments présentent leur mur gouttereau du côté de la rue. Pour introduire les charges au galetas, le *dôme* interrompt l'avant-toit comme une grande lucarne fermée par une porte en bois à deux vantaux. Couverts de petits toits en croupe, ils s'entourent en général d'un prolongement du lambrissage des avant-toits. Portant des dates de la fin du XVIII^e siècle et du début du XIX^e siècle, ces nombreux *dômes* donnent aux maisons vigneronnes leur silhouette caractéristique.

Les toitures à deux pans, dans les rangées contiguës parallèles aux rues, prennent la forme de croupes ou de demi-croupes à l'extrémité des îlots, ainsi que sur les bâtiments détachés des villages. Les couvertures en tuiles plates conservent leur teinte traditionnelle d'un rouge saumoné, contribuant à l'esthétique du paysage de Lavaux.

HABITER LAVAUX AU XXI^e SIÈCLE

Lavaux a toujours été ouvert sur l'extérieur. Dès le XVI^e siècle, des patriciens bernois et fribourgeois achètent des vignes et édifient des maisons de maître. Au XIX^e siècle, les voies de communication s'améliorent, non seulement le long du lac, mais aussi à mi-pente. La route de la Corniche atteint Épesses en 1854 selon la pierre gravée sur le pont du Riau-d'Enfer et sa construction se poursuit dans la seconde moitié du siècle en direction de Chexbres.

Les mutations commencent dès 1900 avec l'irruption des maladies de la vigne qui obligent le paysan-vigneron à se spécialiser: ou paysan ou vigneron, ou même quitter le travail de la terre. Tout s'accélère dès le milieu du XX^e siècle. Lavaux se trouve pris comme en étau entre le développement urbain de Lausanne et de Vevey. La généralisation des voitures individuelles semble tout permettre. Pourquoi ne pas travailler en ville et habiter au cœur des vignes... au risque de détruire la beauté du site en érigeant des villas individuelles sur son terrain ?

Certains vigneron-encaveurs conservent leur habitation et leur boutique dans les villages, mais tendent à bâtir des locaux viticoles faciles d'accès à l'extérieur. Les rues étroites et pentues des localités ne se prêtent guère aux véhicules à moteur. Pour maîtriser au mieux l'invasion des voitures, une solution consiste à construire des parkings intégrés à la pente et recouverts de vigne, comme à Épesses et à Rivaz.

Le vignoble enfin protégé par diverses démarches, culminant avec son inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2007, comment vivre dans les maisons des villages en respectant leur architecture ?

Le confort des logements a été progressivement amélioré par l'introduction de l'électricité, du chauffage central, de l'eau courante et de salles de bains. Ces aménagements s'intègrent avec une certaine discrétion tant que l'on sait se laisser accueillir

par les bâtiments sans leur imposer des normes urbaines. Pour augmenter la surface habitable, l'aménagement des combles devient de plus en plus fréquent. Afin d'éclairer ces nouveaux logements, les dômes reçoivent des portes vitrées, évitant ainsi que de nombreuses lucarnes ne viennent hérissier les toits. De « faux dômes » sont même ajoutés pour introduire davantage de lumière.

Vignerons actifs ou retraités, nouveaux habitants venus des villes, tous tiennent à ce que les villages de Lavaux restent vivants. Tous essaient de faire preuve d'un « savoir habiter » suffisant pour respecter le site dans son ensemble afin que, dans le sillage de Ramuz, le poète puisse toujours passer :

On voit, en ce mois de juillet, qu'on a eu raison de bâtir serré le plus qu'on a pu avec la moitié des maisons sous terre [...] on a vu le soleil venir, et les façades se sont éclairées, qui sont étroites, peintes à la chaux, ayant deux, trois étages comme dans les villes, ayant deux ou trois et même quatre rangées de fenêtres avec un perron dans le bas et, dans le haut, comme coupant la ligne de l'avant-toit, sous un autre petit toit à elle, une porte où pend une poulie qui sert à faire monter les sarments.

[...] on a vu le soleil venir, et les façades se sont éclairées, qui sont étroites, peintes à la chaux, ayant deux, trois étages comme dans les villes, ayant deux et trois et même quatre rangées de fenêtres avec un perron dans le bas et, dans le haut, comme coupant la ligne de l'avant-toit, sous un autre petit toit à elle, une porte où pend une poulie qui sert à faire monter les sarments.¹⁶

16 Charles Ferdinand Ramuz, *Passage du Poète*, 1923, Cossonay: Plaisir de lire, 1996, pp. 51 et 112.

